

**Résultats des votes de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 24 mars 2022**



QUORUM		
Nombre total d'actions	1 032 500	actions
Nombre total d'actions ayant le droit de vote	1 023 140	actions
Nombre total de voix	1 764 506	voix
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	14	actionnaires
Quorum requis pour les résolutions à titre ordinaire (20 %)	204 628	actions
Quorum requis pour les résolutions à titre extraordinaire (25 %)	255 785	actions

Le quorum pour les résolutions à titre ordinaire et extraordinaire a été atteint : les actionnaires présents ou représentés totalisaient 738 803 actions (soit 72,21 % des actions ayant le droit de vote).

L'ensemble des résolutions a été adopté.

Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nbre voix	%	Nbre voix	%	Nbre voix	%
Première résolution : <i>Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30/09/2021</i>	Adoptée	1 477 414	100,00	0	0,00	10	0,00
Deuxième résolution : <i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/2021</i>	Adoptée	1 477 354	100,00	0	0,00	70	0,00
Troisième résolution : <i>Affectation du résultat de l'exercice</i>	Adoptée	1 477 354	100,00	0	0,00	70	0,00
Quatrième résolution : <i>Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce</i>	Adoptée	1 477 414	100,00	0	0,00	10	0,00
Cinquième résolution : <i>Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux</i>	Adoptée	1 476 907	99,97	507	0,03	10	0,00
Sixième résolution : <i>Éléments de rémunération du Président Directeur Général pour l'exercice 2020/2021</i>	Adoptée	1 476 934	99,97	480	0,03	10	0,00
Septième résolution : <i>Éléments de rémunération de la Directrice Générale Déléguée pour l'exercice 2020/2021</i>	Adoptée	1 476 934	99,97	480	0,03	10	0,00
Huitième résolution : <i>Principes et critères de détermination des éléments de rémunération du Président Directeur Général pour l'exercice 2021/2022</i>	Adoptée	1 476 907	99,97	507	0,03	10	0,00
Neuvième résolution : <i>Principes et critères de détermination des éléments de rémunération de la Directrice Générale Déléguée pour l'exercice 2021/2022</i>	Adoptée	1 476 934	99,97	480	0,03	10	0,00
Dixième résolution : <i>Autorisation du rachat par la Société de ses propres actions</i>	Adoptée	1 477 354	100,00	0	0,00	70	0,00
Onzième résolution : <i>Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions</i>	Adoptée	1 477 354	100,00	0	0,00	70	0,00
Douzième résolution : <i>Augmentation de capital réservée aux salariés - Délégation au Conseil</i>	non adoptée	572	0,039	1 476 782	99,96	70	0,00
Treizième résolution : <i>Pouvoirs en vue des formalités</i>	Adoptée	1 477 354	100,00	0	0,00	70	0,00